

sécurité. Intervention au lycée maritime de Cherbourg pour adopter les bons réflexes

Des élèves sensibilisés au risque ferroviaire

SNCF Réseau et l'Association des cheminots retraités bénévoles mènent chaque jour en Normandie des actions de sensibilisation en milieu scolaire dans le cadre de conventions signées avec l'Éducation nationale.

L'objectif de ces rencontres: partager des messages de prévention et expliquer les règles et comportements à adopter dans un environnement proche d'une installation ferroviaire.

Depuis lundi, deux intervenants sont allés à la rencontre des élèves du lycée maritime et aquacole de Cherbourg-en-Cotentin pour échanger sur les risques.

Des ambassadeurs

« Une ancienne voie va être réutilisée par SNCF Réseau pour la ligne de feroutage entre Pau et Cherbourg. Cette liaison, qui se limite au transport de marchandises, doit prochainement entrer en service. Il nous semblait donc important de rappeler aux usagers quelques règles essentielles de prévention », explique Jean-Luc Riveault, volontaire en milieu scolaire.

Et d'ajouter: « Pendant de nombreuses années, il n'y avait pas eu de trains circulant sur cette voie. Les passages à niveau sur le tracé étaient constamment relevés. De nouvelles habitudes sont donc à prendre. Dans cet établissement proche d'installations ferroviaires sensibles, ce ne sont pas seulement les élèves que nous allons toucher, mais aussi, par ricochet, leurs parents et leurs amis. Ce sont de formidables ambassadeurs. »

Un sentiment partagé par Loïc Larose, directeur adjoint du lycée maritime. « Nous sommes face à une population qui va se confronter au risque, comme elle se confronte à l'autorité. Ces jeunes ne prennent pas conscience des risques encourus. C'est très important de les sensibiliser pour éviter des risques inutiles qui ne sont pas sans répercussions. »

**Adopter
un comportement
responsable**

Pour piquer la curiosité des adolescents, les intervenants ont multiplié les vidéos de mise en situation et les témoignages parfois chocs. Avec son collègue [Arnaud Chatel](#), Jean-Luc Riveault a abordé la conduite à tenir près des voies de chemin de fer, dans la gare et dans le train, ainsi qu'au niveau des passages à niveaux.

« Dans le Code de la route, le feu rouge clignotant signifie un arrêt absolu. Tous les véhicules, mêmes prioritaires, ont l'obligation de s'arrêter. En aucun cas, ils ne peuvent franchir un passage à niveau en train de se fermer », rappelle l'ancien cheminot. Interdiction absolument identique pour les piétons et les cyclistes, il va sans dire. « 98 % des accidents sont liés au non-respect du Code de la route. Pour l'automobiliste qui franchit le feu rouge, c'est 4 points et 135 euros d'amende. Sans compter les risques de collision. »

Les intervenants ont mis en avant les risques existants dès lors que la vigilance est altérée et que les règles de sécurité ne sont pas respectées : l'effet de souffle si l'on se trouve trop près du bord du quai ; l'inattention liée à l'utilisation du téléphone portable et au port d'écouteurs ; le risque de chute lié à l'utilisation d'une trottinette ou d'un vélo sur les quais.

« Au sol, les bandes blanches ou jaunes, tout comme la bande podotactile (munie de picots), sont perçues par l'inconscient comme des lignes à ne pas franchir et invitent le voyageur, qu'il soit voyant ou non, à être attentif à son environnement. »

Les incivilités à bannir

Et d'évoquer l'impact des incivilités qui sont responsables de 46 % des retards sur le réseau ferroviaire. Des incivilités qui ne sont pas sans conséquences économiques et pénales.

« Cela peut être de mauvais comportements autour ou sur les voies, dans les gares et dans les trains. Cela inclut également le non-paiement des billets. La fraude représente à elle seule 55 millions d'euros de perte pour la [SNCF](#), mais aussi pour le voyageur. J'explique aux élèves qu'une action peut avoir des répercussions en cascade. Ces incivilités peuvent mener au fait que le train s'arrête, et cela met en cause notre régularité. »

Collision et électrification

Jean-Luc Riveault a aussi rappelé que pénétrer dans le domaine ferroviaire est strictement interdit et extrêmement dangereux. Les circonstances des intrusions sont nombreuses (choisir le cheminement le plus court, trouver refuge, prendre la fuite, jouer à des jeux dangereux, acte de malveillance...). Ces intrusions sont l'une des principales causes de mortalité sur le réseau ferré. Deux risques majeurs : la collision avec un train et l'électrification, car le réseau est sous tension 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

«Un câble d'alimentation au-dessus d'un train à l'arrêt reste continuellement sous tension et atteint parfois les 25 000 volts», souligne l'intervenant. Un arc électrique peut se former à plusieurs mètres de la source de courant. «Une personne peut être foudroyée avant même d'avoir atteint le toit d'un train.»

Des campagnes de communication et des sessions de sensibilisation de la population dans l'espace public seront prochainement organisées à Cherbourg par SNCF Réseau pour promouvoir les bonnes pratiques.

Ludovic AMELINE



110 élèves du lycée maritime et aquacole de Cherbourg ont été sensibilisés au risque ferroviaire.

Ludovic AMELINE